

« UN AVENIR APRÈS LE TRAVAIL »

EN RÉGION PAYS DE LA LOIRE

● Lancement de la démarche



2019



www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr



www.creai-nantes.asso.fr



www.ardesat-paysdelaloire.fr



Sur la région Pays de la Loire, un tiers des travailleurs d'ESAT ont plus de 45 ans. La problématique du vieillissement des travailleurs en ESAT se pose comme un des enjeux à relever en termes d'accompagnement et d'adaptation des réponses aux attentes et aux besoins des usagers, pour co-construire des parcours mobilisant tant les acteurs de droit commun de proximité que les acteurs sociaux, médico-sociaux et sanitaires.

Une étude intitulée « le recueil des pratiques pour accompagner le départ à la retraite des travailleurs d'ESAT »¹, menée en 2016 par le CREAL à la demande de l'ARS, a montré que de nombreux ESAT ont mis en place des accompagnements spécifiques pour préparer et accompagner le passage à la retraite, souvent synonyme de ruptures pour certains travailleurs (risques d'isolement, difficultés à faire valoir ses droits, problèmes de santé...).

La sortie d'ESAT se doit d'être accompagnée de la manière la plus coordonnée possible et avec la pleine participation des travailleurs d'ESAT. Au-delà d'une capitalisation des actions conduites par les ESAT et face au nombre élevé de personnes concernées, **il est donc important d'outiller :**

- **les travailleurs d'ESAT**
- **les professionnels des établissements et services médico-sociaux**
- **les partenaires locaux**

pour mieux préparer cette transition avec pour visée une vie après le travail la plus harmonieuse possible.

Aussi, sur la base du dispositif d'accompagnement de la préparation à la retraite des ouvriers des ESAT intitulé « **Un Avenir après le Travail** »², développé depuis 2013 par l'ARESAT Bretagne (Association Régionale des Etablissements et Services d'Aide par le Travail), **la région Pays de la Loire s'engage dans le déploiement de la démarche.**

L'animation de cette action sera portée conjointement par le CREAL (missionné par l'Agence Régionale de Santé) et l'ARDESAT (Association Régionale des Directeurs d'ESAT des Pays de la Loire).

Cette démarche s'inscrit dans la mise en oeuvre du Projet Régional de Santé 2018-2022.

¹http://www.creal-nantes.asso.fr/images/Rapport_ESAT_2017_05_10.pdf

²<http://www.avenir-esat.org>



2 OBJECTIFS SIMULTANÉS

- Un accompagnement efficient de la transition vers la retraite ou la fin d'activité professionnelle construit et organisé avec les ESAT et les services d'hébergement ou d'accompagnement social.
- Une coopération avec les acteurs de droit commun du territoire pour faciliter la participation sociale, les réponses de proximité et la fluidité des parcours.

4 THÉMATIQUES DÉVELOPPÉES



Droits retraite - Démarches administratives - ressources



Vie sociale



Logement - Accompagnement social - Mobilité



Santé

4 OUTILS PRINCIPAUX DÉVELOPPÉS

L'accessibilité de l'information

- Des livrets d'information en format « facile à lire et à comprendre »
- Une plate-forme numérique d'information thématique, de cartographie des acteurs locaux, et d'échange de pratiques innovantes : [http:// www.avenir-esat.org](http://www.avenir-esat.org)
- Une application « Android » pour une information intuitive en « facile à lire et à comprendre »

L'animation de territoire

- C'est un parcours de « préparation retraite » initié et élaboré par les futurs -retraités d'un même bassin de vie.
- Elle vise à organiser des animations et des rencontres permettant aux futurs retraités de mieux connaître les propositions, sur leur territoire, destinées aux seniors (Clic, centres sociaux, clubs de retraités, espaces prévention santé, hébergements collectifs, aides pour le maintien à domicile, droits...)

La formation

- Des professionnels (Formation « animateurs retraite »)
- Des futurs retraités (parcours de sensibilisation de 3 jours)
- Des acteurs de droit commun (sensibilisation aux notions d'accessibilité)

Un collectif agissant en réseau et coopération

- Comité de pilotage régional pluri-partenarial
- Un réseau inter-régional avec la constitution d'une association « Un avenir après le travail » regroupant les territoires engagés dans la démarche.

Reportage présentant les différents outils développés par ce projet :
<https://vimeo.com/130208774>

Lancement de la démarche en Pays de la Loire

Sur la région Pays de la Loire, l'animation de cette action sera portée conjointement par le CREAMI (missionné par l'ARS) et par l'ARDESAT avec l'appui de l'ARESAT Bretagne.

Dans un premier temps, il est envisagé de développer cette action :

- sur **3 territoires pilotes** : Nantes agglomération, Saint Nazaire et Presqu'île guérandaise, Cholet/Les Mauges
- autour de **2 thèmes** : droits et ressources/vie sociale.

Pour mener cette action, plusieurs étapes sont prévues sur 2019-2020 :

1. La constitution d'un **comité de pilotage régional** avec l'ensemble des acteurs concernés par la question de l'accompagnement des travailleurs d'ESAT après le travail (une rencontre/an)
2. Une **réunion d'information** sur chacun des territoires pilotes, afin de présenter la démarche auprès des futurs retraités, des professionnels d'ESMS et des partenaires locaux
3. La constitution d'un **comité technique** afin de participer à la mise en œuvre de la démarche au niveau local (deux/trois rencontres/an)
4. La **formation "d'animateurs retraite"** destinée aux professionnels d'ESAT, FH ou SAVS
5. Le lancement des **animations de territoires**.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL



Contacts - Coordonnées

CREAI PAYS DE LA LOIRE - BP n°59 - 8 av. Thébaudières - CP 30406

44804 SAINT-HERBLAIN CEDEX

Tél. : 02 28 01 19 19 / Mail : info@creai-nantes.asso.fr / www.creai-nantes.asso.fr